

Vers un système prépayé pour une gestion responsable de l'énergie en Tunisie

Résumé exécutif

La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) fait face à une crise financière croissante, exacerbée par des impayés importants et une gestion inefficace des ressources. Dans ce contexte, l'introduction d'un système de paiement prépayé pour l'électricité et le gaz, basé sur des compteurs intelligents rechargeables, constitue une solution stratégique. Ce modèle permettrait de réduire les créances impayées, d'améliorer la transparence pour les consommateurs et de renforcer la gestion de la demande énergétique. La mise en œuvre de cette réforme pourrait transformer le secteur énergétique, moderniser l'infrastructure, tout en favorisant une gestion plus responsable des ressources énergétiques. Des étapes concrètes et un plan d'action précis sont nécessaires pour assurer une transition réussie.

Introduction

La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) fait face depuis plusieurs années à une situation financière délicate. Le poids croissant des impayés, les charges de recouvrement, la dépendance aux subventions étatiques et une consommation énergétique peu maîtrisée fragilisent la viabilité du modèle actuel. Dans ce contexte, l'introduction d'un système de paiement prépayé pour l'électricité, et éventuellement pour le gaz, apparaît comme une alternative crédible et structurante.

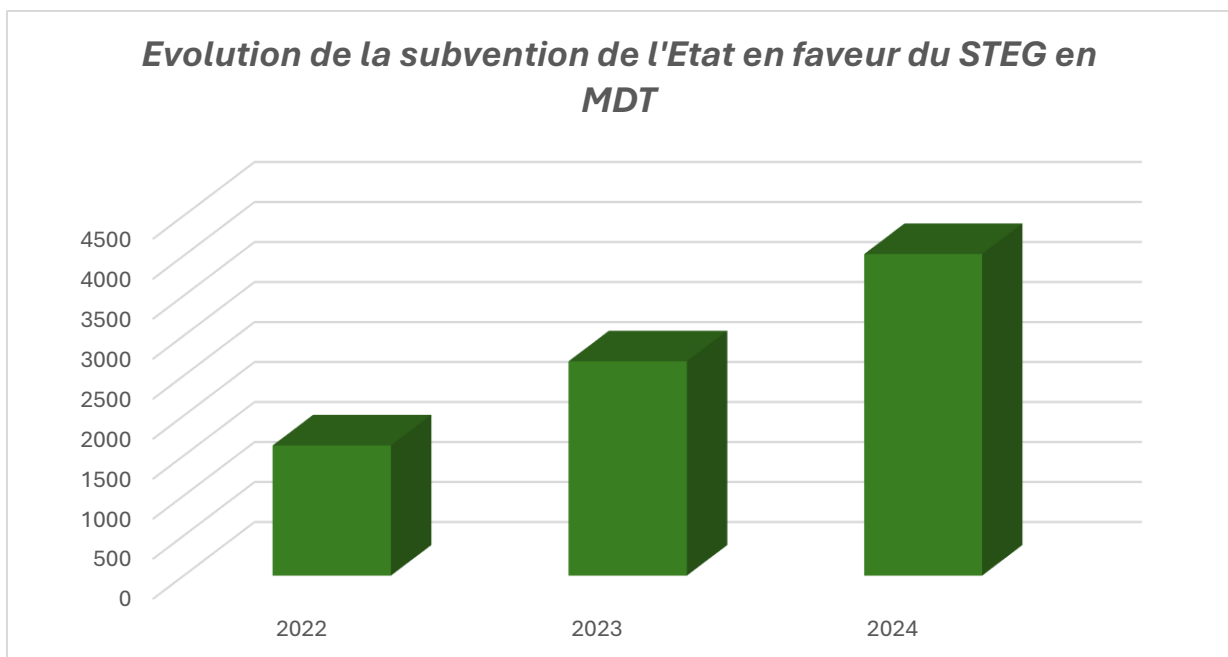
Le système prépayé repose sur un principe simple : le client paie avant de consommer. Grâce à un compteur intelligent, il peut recharger un crédit d'énergie selon ses capacités financières, suivre sa consommation en temps réel, et éviter les factures imprévues. Ce système, déjà expérimenté dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine, permet à la fois de sécuriser les recettes des entreprises publiques et de responsabiliser les ménages dans leur gestion énergétique. Le passage à ce modèle s'inscrit également dans les objectifs de modernisation du secteur énergétique tunisien.

Contexte

Le secteur énergétique tunisien repose sur un modèle largement subventionné, où les prix de l'électricité et du gaz sont maintenus bas pour les consommateurs. Cependant, cette politique de subventions, bien qu'utile pour la majorité des ménages, génère des déséquilibres budgétaires importants. En 2023, la STEG a signalé une hausse significative de ses créances clients, avec des impayés représentant des millions de dinars. La gestion des créances, notamment par le biais de rappels de paiement et de procédures administratives lourdes, entraîne des coûts opérationnels élevés pour l'entreprise.

De plus, la consommation énergétique des ménages reste difficile à maîtriser. Les foyers, en particulier ceux à faibles revenus, ont du mal à suivre leurs consommations, ce qui conduit à une gestion inefficace de l'énergie et à une augmentation des factures impayées. Dans ce contexte, l'introduction d'un système prépayé pourrait améliorer la transparence des coûts pour les consommateurs tout en offrant à la STEG une meilleure visibilité sur ses recettes.

Enfin, comme le montre le graphique ci-dessous, la subvention de l'Etat en faveur du STEG était de 1626 Millions de Dinars Tunisiens (MDT) en 2022. En 2023, cette subvention a enregistré une augmentation, atteignant 2678 MDT, traduisant un soutien renforcé au secteur. Enfin, en 2024, la subvention a encore progressé pour atteindre 4019 MDT. Cette évolution met en évidence une consommation énergétique en constante augmentation.



Source : Rapports sur les projets de lois de finances des années 2022,2023 et 2024¹.

C'est dans ce cadre que cette policy brief s'inscrit, afin de proposer des solutions efficaces pour réduire les créances impayées de la STEG, améliorer la gestion énergétique des ménages tout en limitant surtout les impacts budgétaires sur les finances publiques.

¹ Rapports sur les projets de lois de finances des années 2022, 2023 et 2024. Publiés sur le site du Ministère des Finances en Tunisie : www.finances.gov.tn. Consultés le 09/05/2025.

Ainsi, les bénéfices attendus du système prépayé sont multiples aussi bien pour la STEG, les consommateurs que pour l'Etat Tunisien.

D'abord, la suppression des factures postpayées réduit drastiquement le risque d'impayés (qui représentent une part importante du revenu de la STEG), améliorant la trésorerie de l'entreprise. En fait, en éliminant le délai entre la consommation et le paiement, la STEG s'assure de recevoir les fonds nécessaires avant même que l'énergie ne soit utilisée, réduisant ainsi les risques financiers associés aux impayés. Ensuite, l'automatisation du processus de paiement abaisse les coûts administratifs liés à la facturation et au recouvrement.

Pour les consommateurs, le système prépayé offre un gain de transparence et de maîtrise. En visualisant directement leur consommation, les usagers deviennent acteurs de leur consommation énergétique. Cela permet une meilleure régulation des dépenses des ménages, en particulier ceux dont les revenus sont irréguliers ou limités.

Le système prépayé offre également des avantages considérables pour l'État tunisien, notamment en matière de gestion sociale et de réduction des inégalités d'accès à l'énergie. En intégrant des mécanismes d'assistance sociale, tels que des recharges subventionnées ou des seuils d'énergie minimale garantis pour les ménages vulnérables, l'État pourrait assurer une couverture énergétique pour les foyers à faibles revenus. Cela permettrait aussi de cibler plus précisément les populations nécessitant un soutien, évitant ainsi les gaspillages et garantissant une distribution équitable des ressources énergétiques avec un contrôle renforcé des dépenses publiques liées aux subventions.

Cependant, la mise en place d'un tel modèle ne peut se faire sans prise en compte des défis structurels. Le coût d'installation des compteurs intelligents constitue un investissement initial important, qui nécessite un accompagnement financier par l'État ou des partenaires internationaux. De plus, l'acceptabilité sociale du changement est un facteur déterminant : certains ménages pourraient percevoir cette réforme comme une contrainte supplémentaire, voire comme une forme d'exclusion énergétique s'ils ne peuvent recharger à temps.

Recommandations

Le passage au système prépayé pourrait se faire en plusieurs étapes, selon les priorités et les capacités d'adaptation du pays. Voici les options recommandées :

1. **Option 1 : Mise en œuvre progressive avec phase pilote**
 - **Avantages** : Permet d'évaluer les retours d'expérience avant un déploiement à grande échelle, tout en ciblant les zones urbaines et rurales.
 -
2. **Option 2 : Déploiement accéléré à grande échelle**
 - **Avantages** : Permet de toucher un plus grand nombre de clients rapidement, améliorant ainsi les finances de la STEG et la gestion de la consommation.
 - **Inconvénients** : Risque d'acceptation sociale faible, notamment parmi les ménages à faibles revenus, sans un soutien social adéquat.

Solution recommandée :

Deux options s'affichent, toutefois, une **approche progressive** s'avère être la plus appropriée. Cela implique un déploiement initial limité à certaines zones géographiques et à des catégories de consommateurs spécifiques. Ce processus devrait être accompagné d'une étude de faisabilité économique et sociale, ainsi que d'une phase de sensibilisation et d'information pour les consommateurs. Il est essentiel que des mécanismes de protection sociale soient mis en place pour éviter l'exclusion énergétique des ménages vulnérables.

Étapes concrètes pour la mise en œuvre :

1. **Phase de préparation (6 mois) :** Étude de faisabilité, acquisition des compteurs intelligents, préparation de la plateforme de paiement.
2. **Phase pilote (1 an) :** Lancement dans une zone géographique ciblée (par exemple, dans les quartiers résidentiels ou certains nouveaux lotissements).
3. **Évaluation de la phase pilote (6 mois) :** Recueillir les retours des usagers et des parties prenantes pour ajuster le système.
4. **Phase de généralisation progressive (2 à 3 ans) :** Mise en place progressive du système à l'échelle nationale, avec une option prépayée pour tous les nouveaux abonnés.
5. **Mécanismes de soutien social :** Intégrer des subventions et crédits d'urgence pour les ménages à faibles revenus.

Enfin, la réussite d'un tel projet repose sur une coordination étroite entre la STEG, les ministères concernés (Énergie, Affaires sociales, Économie), les autorités de régulation, ainsi que les bailleurs de fonds et institutions techniques capables d'accompagner l'effort d'investissement. Une réforme bien conçue peut devenir un levier fort de **maîtrise budgétaire, d'efficacité énergétique et de modernisation des services publics**.

Ainsi, dans un contexte où la transition énergétique et la soutenabilité des finances publiques deviennent urgentes, le paiement prépayé représente une piste sérieuse d'innovation et de réforme pour la Tunisie.

Conclusion

La mise en place d'un système prépayé pour l'électricité et le gaz en Tunisie représente une réforme stratégique qui peut transformer le secteur énergétique. Ce modèle présente des avantages financiers pour la STEG en réduisant les impayés et les coûts administratifs, tout en offrant une meilleure maîtrise de la consommation énergétique pour les usagers. Toutefois, la réussite de cette réforme dépendra de sa mise en œuvre progressive, de la sensibilisation des citoyens et de la création de mécanismes de protection sociale pour les plus vulnérables. L'action des décideurs est cruciale pour garantir le succès de cette transition et atteindre les objectifs de modernisation, de maîtrise énergétique et d'inclusivité.

Références :

- STEG. (2023). Rapport annuel de performance et gestion des créances.
- Ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables. (2022). Stratégie de transition énergétique en Tunisie.
- Rapports sur les projets de lois de finances des années 2022, 2023 et 2024. Publiés sur le site du Ministère des Finances en Tunisie : www.finances.gov.tn.